

# Parc naturel régional du Vercors

## COMITÉ SYNDICAL : DÉLIBÉRATIONS

18 septembre 2021 2020 à 9h30 à Saint-Jean-en-Royans

*Le dix-huit septembre  
deux-mille-vingt-et-un, le  
Comité syndical du Parc  
Naturel Régional du  
Vercors, dûment  
convoqué le neuf  
septembre deux-mille-  
vingt-et-un, par le  
Président, s'est réuni à  
Saint-Jean-en-Royans.*

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 115

Présents : **49** (mini 30)

### NOMBRE DE VOIX

En exercice : 179

Présentes : 81

Pouvoirs : 50

Total : **131** (mini 90)

### **Délégués présents :**

BATTISTEL Marie-Noëlle, déléguée Conseil Régional AuRA  
 BOLZE Catherine, déléguée Conseil Régional AuRA  
 DARLET Jean-Claude, délégué Conseil Régional AuRA  
 MOCELLIN Raphaël, délégué Conseil Régional AuRA  
 ROYER Olivier, délégué Conseil Régional AuRA  
 FAURE Nathalie, déléguée Conseil Départemental de l'Isère  
 MORIN Christian, délégué CD de la Drôme  
 NAVA Nicole, déléguée de ST MARCELLIN (ville-porte)  
 BLUNAT Pierre, délégué de VINAY (ville-porte)  
 MOREAU-GLENAT Geneviève, déléguée suppléante de Saint-  
 Marcellin Vercors Isère Communauté  
 KRAEMER Michael, délégué de CC du Massif du Vercors  
 PELLINI Catherine, déléguée de CC du Diois  
 FILLET Pierre Louis, délégué de CC du Royans Vercors  
 CLOT Jean-Marie, délégué suppléant de Auberives en Royans  
 ANZELLOTTI Vanessa, déléguée de Beauvoir en Royans  
 BUSSY Laurence, déléguée de Châtelus  
 SROCZYNSKI François, délégué de Chichilianne  
 SENTIS Henri Jacques, délégué de Choranche  
 KELLER Robert, délégué suppléant de Claix  
 DOLIN Julien, délégué de Cognin les Gorges  
 SECOND William, délégué d'Engins  
 MENA Eric, délégué de Gresse en Vercors  
 CHARBONNEL David, délégué de Izéron  
 ALLEYRON BIRON Robert, délégué de La Rivière  
 COING-BELLEY Stéphane, délégué de Montaud  
 SALLAZ-DAMAZ Yoann, délégué de Noyarey  
 AGERON Philippe, délégué de Pont en Royans  
 FONSECA Victor, délégué de Saint Gervais  
 MULLARD Mélissa, déléguée de St Michel Les Portes  
 ADENOT Jacques, délégué de St Nizier du Moucherotte  
 FERRADOU Claude, délégué de Villard de Lans  
 DUBREUIL Claude, délégué de Bouvante  
 VARTANIAN Michel, délégué de Chamaloc  
 CHAZALET Yves, délégué de Combovin  
 GELUGNE Olivier, déléguée de Echevis  
 SAUTIER Eulalie, déléguée suppléante de La Motte Fanjas  
 PUECH Pierre-Gaël, délégué de Laval d'Aix  
 CHARVE Jacqueline, déléguée de Léoncel  
 LEVI Thierry, délégué de Oriol en Royans  
 GIROUTRU Pascal, délégué de Ponet St Auban  
 SARTORE Dominique, délégué suppléant de Saint Jean en Royans

ARMAND Jacques, délégué de St Agnan en Vercors  
BAUDRIER Marie Odile, déléguée de Saint Julien en Vercors  
MATHON Frédéric, délégué de Saint Laurent en Royans  
DYE Jean-Christophe, délégué de Saint Martin en Vercors  
DAVID Jean-Loup, délégué suppléant de Saint Martin le Colonel  
BRUYERE Karine, déléguée suppléante de Saint Nazaire en Royans  
LEBAILLIF Danièle, déléguée suppléante de Sainte Croix  
OTTENHEIMER Thomas, délégué de Vassieux en Vercors

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

BLANC Didier-Claude, Conseil Régional AuRA à BOLZE Catherine  
BRET Daniel, délégué de St Martin de Clelles à SROCZYNSKI  
François  
BRUNET Florent, Conseil Régional AuRA à BOLZE Catherine  
BRUNET Michel, CD de la Drôme à MORIN Christian  
CHABERT Gilles, Conseil Régional AuRA à MOCELLIN Raphaël  
CORREARD Michel, délégué de Châtillon en D. à PUECH Pierre-Gaël  
CULLAZ Pascal, délégué de Miribel Lanchâtre à MENA Eric  
DUTEL Olivier, délégué de Rencurel à AGERON Philippe  
GAGNIER Gérard, délégué de CC du Val de Drôme à AGERON Philippe  
GIRAUD-GUICHERD Catherine, déléguée de Monestier du Percy à  
SROCZYNSKI François  
GLENAT Anne, déléguée de Le Gua à MENA Eric  
JACQUEMOUD Daniel, délégué de Lus La Croix Haute à BAUDRIER  
Marie-Odile  
LONGO Franck, Conseil Départemental de l'Isère à FAURE Nathalie  
MAILLARD Hugues, délégué de Autrans-Méaudre en Vercors à  
ALLEYRON-BIRON Robert  
MATT Patrick, délégué de Gigors et Lozeron à VARTANIAN Michel  
MULYK Fabien, Conseil Départemental de l'Isère à FAURE Nathalie  
PANO Alban, CD de la Drôme à VARTANIAN Michel  
PELLETIER Henri, délégué de Varcès Allières et Risset à ADENOT  
Jacques  
PERRIN Jacques, délégué de St Quentin sur Isère à ALLEYRON  
BIRON Robert  
PLENET Cyrille déléguée de Grenoble Alpes Métropole à FILLET  
Pierre-Louis  
PUISSAT Frédérique, Conseil Départemental de l'Isère à KRAEMER  
Michael  
RETAIL (DU) Valérie, déléguée de Die à ROYER Olivier  
ROBERT David, délégué de ROMANS (ville-porte) à BLUNAT Pierre  
TERRIER Nathalie, déléguée de St Andéol à ADENOT Jacques  
VALLIER Eric, délégué de CC du Trièves à FILLET Pierre-Louis  
ZAMMIT HELMER Nathalie, CD de la Drôme à MORIN Christian

*Le Président ouvre la séance.*

*Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du Comité Syndical du 27 mars 2021.*

*Après avoir entendu lecture des décisions prises par le Président du PNRV par délégation du Comité Syndical depuis le 27 mars 2021 (**décision n° 2021.P 09 à décision 2021.P 31**) ainsi que l'exposé du Président, et après diverses échanges de vues et interventions,*

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Comité Syndical du 18 septembre 2021**

## Élections partielles des membres du bureau syndical

Suite aux élections régionales et départementales de juin 2021, les assemblées délibérantes de la Région Auvergne Rhône-Alpes, des Départements de l'Isère et de la Drôme ont élu leurs représentants au sein du comité syndical du Parc naturel régional du Vercors. Il est donc nécessaire d'élire ceux d'entre eux qui siègeront au bureau.

Par ailleurs, Dominique Gimelle, délégué de la commune de Saint Nazaire en Royans et membre du bureau, a démissionné de son mandat municipal, et par conséquent de sa fonction de délégué de sa commune au Parc. Il est donc nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau représentant au bureau du 5<sup>e</sup> collège, issu du secteur Royans-Drôme.

Dans le cadre de ce renouvellement partiel du bureau du Parc du Vercors,

### **Le Comité syndical décide à l'unanimité :**

→ d'**ELIRE** de l'élection conformément à la loi et aux statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors :

- en qualité de membres du bureau issus 1er collège (Région Auvergne Rhone-Alpes)
  - **Catherine BOLZE**
  - **Raphaël MOCELLIN**
  - **Florent BRUNET**
- en qualité de membres du bureau issus 2e collège (Département de l'Isère)
  - **Nathalie FAURE**
  - **Imen DE SMEDT**
  - **Frédérique PUISSAT**
- en qualité de membres du bureau issus 3e collège (Département de la Drôme)
  - **Nathalie HELMER**
  - **Christian MORIN**
  - **Alban PANO**
- en qualité de membres du bureau issus 5e collège (*Secteur Royans-Drôme*)
  - **Thierry LEVI**

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Comité Syndical du 18 septembre 2021**

## Ajout de la commune de Jaillans au périmètre d'étude

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc naturel régional du Vercors a redéfini le périmètre d'étude en s'appuyant sur un diagnostic territorial. Au regard de ces éléments d'analyse, il est proposé d'ajouter au périmètre d'étude initial la commune de Jaillans, qui a par ailleurs exprimé sa volonté de rejoindre le Parc naturel régional.

Le territoire de la commune de Jaillans présente les caractéristiques suivantes :

- il existe des continuités géomorphologiques, paysagères et architecturales avec les communes limitrophes d'Hostun et Beauregard-Baret, actuellement dans le périmètre d'étude, en particulier la commune appartient à l'avant-relief des coteaux de Baret (voir photo aérienne en annexe 3),
- le territoire de la commune est fortement connecté à la trame verte et bleue du Vercors : il y a un corridor de la trame forestière et un corridor de la trame des milieux de pelouses sèches à maintenir,
- le patrimoine bâti de la commune est riche et se distingue notamment par son prieuré bénédictin,
- la commune appartient comme les autres communes du secteur Raye-Monts du Matin à l'intercommunalité de Valence-Romans agglomération.

Sous réserve de l'approbation de l'intégration de Jaillans au périmètre d'étude par le conseil municipal, l'intégration de la commune de Jaillans sera proposée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui devra elle-même délibérer sur ce nouveau périmètre.

Enfin, un avis du Préfet de Région sera demandé en vue d'une intégration définitive de la commune au périmètre d'étude.

Dans ce cas, l'avis du conseil municipal de Jaillans sera sollicité - comme celui de l'ensemble des communes du périmètre d'étude - en 2023, pour l'approbation de la charte définitive et l'intégration ou non au périmètre du Parc pour une durée de 15 ans.

### **Le Comité syndical décide à l'unanimité :**

→ d'**APPROUVER** l'ajout de la commune de Jaillans au périmètre d'étude, sous réserve de l'approbation de la commune de son intégration au périmètre d'étude.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors**  
**Séance du Comité Syndical du 18 septembre 2021**

Décision modificative n°1 du budget primitif 2021  
du budget général du Parc

L'équilibre de la décision modificative N°1 du Budget du Parc du Vercors s'établit de la manière suivante :

<b>38205</b>	<b>PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS</b>	<b>DM n°1 2021</b>
Code INSEE	Budget P.N.R.V.	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

Décision modificative n°1 - Budget principal PNR

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	26 390.00 €	0.00 €	0.00 €
D-611 : Contrats de prestations de services	0.00 €	69 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6226 : Honoraires	46 937.00 €	531 744.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6237 : Publications	0.00 €	37 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6251 : Voyages et déplacements	0.00 €	7 146.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>46 937.00 €</b>	<b>671 680.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-64131 : Rémunérations	0.00 €	105 700.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6488 : Autres charges	0.00 €	1 720.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>107 420.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	48 800.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 800.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>2 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-74718 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 300.00 €
R-747181 : Subvention Etat/Environnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	114 261.00 €
R-747282 : Subvention Région Programme	0.00 €	0.00 €	0.00 €	112 286.00 €
R-747381 : Subvention Drôme Programme	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 500.00 €
R-747382 : Subvention Isère programme	0.00 €	0.00 €	0.00 €	39 218.00 €
R-74741 : Communes membres du GFP	0.00 €	0.00 €	0.00 €	18 755.00 €
R-74748 : Autres communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	29 900.00 €
R-74778 : Autres subvent <sup>o</sup> communautaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	147 644.00 €
R-7478 : Autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	283 599.00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>778 463.00 €</b>
R-7788 : Produits exceptionnels divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>5 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>46 937.00 €</b>	<b>830 400.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>783 463.00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	48 800.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 800.00 €</b>
R-10222 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	74 100.00 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>74 100.00 €</b>
R-1311 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	183 200.00 €
R-1312 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	141 500.00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>324 700.00 €</b>
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	274 800.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>274 800.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313 : Constructions	0.00 €	169 800.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>169 800.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-261 : Titres de participation	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>447 600.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>447 600.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>1 231 063.00 €</b>		<b>1 231 063.00 €</b>

### Le Comité syndical décide à l'unanimité :

→ d'**APPROUVER** la décision modificative N°1 du Budget primitif 2021 du budget général du Parc du Vercors.

## **FEUILLET DE CLÔTURE**

### **Comité Syndical – séance du 18 septembre 2021**

**2021.CS 15** : Élections partielles des membres du bureau syndical

**2021.CS 16** : Ajout de la commune de Jaillans au périmètre d'étude

**2021.CS 17** : Décision modificative n°1 du budget primitif 2021 du budget général du Parc

***Fait et délibéré le 18 septembre 2021 et ont signé les membres présents,***

***à Lans-en-Vercors, le 18 septembre 2021.***

**Le Président,**

**Jacques ADENOT.**